

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE de la séance du Conseil Municipal du 10 JUILLET 2020

Le 10 juillet 2020, le Conseil Municipal de la Commune de Franqueville-Saint-Pierre légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno GUILBERT.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis le 02 juillet 2020.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le panneau réservé à la Mairie le 02 juillet 2020.

Le quorum adapté à la situation de crise sanitaire étant atteint (10 membres) avec 15 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

		Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir			Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir
GUILBERT	BRUNO	Х			PETIT	OLIVIER	Х		
BETOUS	MARYSE		Х	GUILBERT BRUNO	LOUVET	ISABELLE		Х	
QUESNEL	VICTOR	Х			EVE	THIERRY	Х		
PACHECO	VICTORIA	Х			COUSIN	SEVERINE	Х		
LEJEUNE	JEAN- MICHEL	Х			HAREL	NICOLAS		Х	FISSET VALERIE
FISSET	VALERIE	Х			DELVALLEE	SYLVAIN		Х	QUESNEL VICTOR
LARIDON	THIERRY	Х			PARA	DOMINIQUE		Х	
LE BLEIZ- CHATELAIN	CORINNE	Х			DECATOIRE	DAVID		X	PACHECO VICTORIA
JOUTEL	MARIE- THERESE	Х			DUPERRON	ERIC	Х		
DUBUISSON	FRANCOISE		X	DELATTRE MARIE- CHRISTINE	MALLET	PASCAL		х	DUPERRON ERIC
PEUDEVIN	JEAN- CHARLES		Х	LARIDON THIERRY	CARABY	MARTINE	Х		
RIOULT	BERTRAND		х	LEJEUNE JEAN- MICHEL	VALEUX- VAN-HOVE	NATHALIE		Х	
DEHAYS	FRANCIS	Х			LUCAS	NATHALIE		х	CARABY MARTINE
REBOUL	CATHERINE		Х	JOUTEL MARIE- THERESE	CHOLLOIS	HERVE		Х	
DELATTRE	MARIE- CHRISTINE	Х							

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour									
	> APPROBATION DU PROCES-VERBAL – REUNION DU 25 JUIN 2020								
1	DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS – EICAPER								
2	DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS DU 27 SEPTEMBRE 2020.								

La séance a été ouverte à 20H00 sous la présidence de M. Bruno GUILBERT, Maire, qui après avoir procédé à l'appel, propose M. Victor QUESNEL en qualité de Secrétaire de séance.

M. Victor QUESNEL est désigné en qualité de Secrétaire à l'unanimité par le Conseil Municipal (article L 2121-15 du CGCT).

I. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

Le Maire invite les membres du Conseil Municipal a procédé à l'approbation du procès-verbal de la réunion du 25 juin 2020.

Le procès-verbal du Conseil municipal du 25 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

II. DELIBERATIONS

<u>2020-050 - DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS</u> – EICAPER

Considérant qu'en application des dispositions de l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal procède à la désignation de ses membres pour siéger au sein d'organismes extérieurs.

Le scrutin à main levée pour ces désignations est adopté à l'unanimité. Les membres désignés à l'unanimité (4 Abstentions et 21 Pour) auprès de l'Entente Intercommunale du Centre Aquatique du Plateau Est de Rouen (EICAPER) sont :

- Bruno GUILBERT,
- Thierry LARIDON,
- Philippe LEROY.

<u>2020-051 - DESIGNATION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS DES CONSEILS</u> MUNICIPAUX EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS DU 27 SEPTEMBRE 2020

Considérant qu'il convient que le Conseil municipal se réunisse le 10 juillet 2020 pour élire les délégués et les suppléants en vue des élections sénatoriales.

Considérant que les grands électeurs sont appelés à voter aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

Considérant qu'il convient d'élire 15 titulaires et 5 suppléants pour la commune de Franqueville-Saint-Pierre, dans le cadre de l'organisation des élections sénatoriales.

Le Conseil municipal procède aux opérations de vote à bulletin secret pour élire 15 délégués et 5 suppléants en vue des élections sénatoriales, sur la liste unique proposée par les conseillers municipaux et déposée le 08 juillet 2020 « Union de Franqueville pour les élections sénatoriales ».

Mesdames Marie-Thérèse JOUTEL, Séverine COUSIN et Messieurs Jean-Michel LEJEUNE, Victor QUESNEL sont désignés membres du bureau de vote.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom par le Président, a déposé son bulletin de vote dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 25
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de votes blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés (votants blancs nuls) : 25
- Majorité absolue : 13

Le Président proclame les résultats pour l'élection des délégués puis les résultats pour l'élection des suppléants.

Sont élus en vue des élections sénatoriales :

CLULDEDT	DDIINO	Délégué
GUILBERT	BRUNO	
BETOUS	MARYSE	Délégué
QUESNEL	VICTOR	Délégué
PACHECO	VICTORIA	Délégué
LEJEUNE	JEAN-MICHEL	Délégué
FISSET	VALERIE	Délégué
LARIDON	THIERRY	Délégué
LE BLEIZ-CHATELAIN	CORINNE	Délégué
DELVALLEE	SYLVAIN	Délégué
DELATTRE	MARIE-CHRISTINE	Délégué
DEHAYS	FRANCIS	Délégué
COUSIN	SEVERINE	Délégué
MALLET	PASCAL	Délégué
CARABY	MARTINE	Délégué
DUPERRON	ERIC	Délégué
LOUVET	ISABELLE	Suppléant
DECATOIRE	DAVID	Suppléant
REBOUL	CATHERINE	Suppléant
RIOULT	BERTRAND	Suppléant
LUCAS	NATHALIE	Suppléant

**

Avant de clore la séance du Conseil Municipal, le Maire ouvre les questions au public.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.